

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET MISSION DE L'INSPECTEUR ITINERANT A KINSHASA

par

Dieudonné MANZANZA NTIE

Chef de Travaux

*Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation
Université de Kinshasa*

Résumé

Cette étude a eu pour problématique de revaloriser la formation continue des enseignants en tant qu'outil nécessaire de leur meilleur rendement. Elle a spécifiquement visé à relever la place que les Inspecteurs Itinérants du secondaire accordent cette formation dans l'exercice de leur fonction. L'enquête menée a révélé qu'à Kinshasa, cette formation est irrégulièrement organisée.

Mots-clés : formation continue, enseignant, inspecteur

Abstract

This study had the problem of revaluing the continuing training of teachers as a necessary tool for their best performance. It specifically aimed to highlight the place that Secondary School Itinerant Inspectors give this training in the exercise of their function. The investigation revealed that in Kinshasa, this training is irregularly organized.

Keywords : continuing , education, teacher, Inspector

INTRODUCTION

La formation continue est une boussole qui oriente l'homme à s'épanouir tout au long de sa carrière professionnelle et de vie.

L'UNESCO constate l'existence de programmes squelettiques de formation initiale, l'incapacité de plusieurs enseignants à résoudre certains problèmes pédagogiques et à briser le plafonnement des rendements scolaires à un niveau jugé inacceptable (Unesco, 2003 ;2004 cité, par Djibo, 2010)

La formation continue des enseignants pose toujours des problèmes sans solution adéquate et appropriée dans plusieurs pays en développement. A l'échelon international, les systèmes éducatifs connaissent des mutations culturelles, socio-économiques et technologiques importantes. (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture 2012).

La formation continue des enseignants est appréhendée au niveau international comme un moyen essentiel pour soutenir les enseignants dans la nécessité de s'adapter aux évolutions du système éducatif et de relever les défis de la société par la connaissance. Comme le soutiennent Amelewonu, Brossard et Gacougnolle (2004), la formation continue est un levier majeur pour faire progresser les résultats des élèves.

La RDC, ayant compris l'importance de cette formation, a impulsé la création du Service National de Formation (SERNAFOR,1984) par l'Arrêté Départemental n° DEPS/CCE/001/0002/84) du 17 mars 1984 portant organisation d'un Service National de Formation au sein de l'Inspection Générale de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel.

Ce service a pour mission principale de : concevoir, coordonner, diriger, animer, exploiter et évaluer toutes les actions de formation entreprises dans l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel en vue de pallier aux carences de la formation du corps enseignant par la promotion de la formation professionnelle des enseignants.

La R.D.C est un pays à forte croissance démographique qui s'accompagne d'un accroissement considérable des effectifs des élèves. Pour assurer la scolarisation de tous ces enfants, il faut faire appel à un personnel qualifié et compétent.

Les instituts supérieurs et les facultés universitaires pédagogiques ne parviennent pas à satisfaire les besoins en personnel enseignant qualifié. C'est ce qui justifie le recours aux services d'enseignants sous-qualifiés, et cela entrave sérieusement l'efficacité de l'enseignement à tous les niveaux.

La baisse du niveau de l'enseignement est due en grande partie, à l'incompétence et la sous-qualification des enseignants. C'est pour lutter contre ce fléau que le SERNAFOR a été créé.

La population cible du SERNAFOR est l'ensemble des enseignants de la R.D.C (Vade-mecum du SERNAFOR de l'enseignement secondaire 2009).

Avec les soucis de son personnel pour une éducation de qualité, le gouvernement a adopté en 2013, la Politique Nationale de Formation continue des Enseignants en R.D.C. En insistant sur l'accès à une formation continue pertinente et de qualité à toutes les enseignantes et à tous les enseignants du pays.

En effet, la formation continue des enseignants relève de la responsabilité du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, à travers l'Inspection Générale de l'enseignement. Dans sa structure : au niveau National, Provincial, Territorial et Local (MINESP, 2013). Politique National de la Formation Continue des Enseignants en R.D. Congo).

Sur le terrain, nous constatons que sur ces trois aspects (contrôle, formation et évaluation), constituant la mission principale des inspecteurs itinérants, seuls le contrôle et l'évaluation prédominent, tandis que la formation est laissée souvent aux organismes tels que l'UNICEF, l'UNESCO, la CTB, la BAD, l'USAID, le SESAM, la Banque Mondiale, les PME et autres partenaires éducatifs (EPT et GTFCE).

En effet, les organismes cités ci-dessus organisent régulièrement des formations continues en faveur des enseignants en R.D.C. La Banque Africaine de Développement, organise des modules de formation destinés aux chefs d'établissements secondaires et aux conseillers d'enseignement, l'UNESCO s'occupe de formations d'appui technique. Le Projet UNESCO-CFIT, objet de formation continue des enseignants basée sur les TIC et SESAM, s'occupe de la formation des inspecteurs et les enseignants du français.

Ce constat fonde l'intérêt de la présente étude dans laquelle nous nous posons la question principale suivante : quelle place accordent les inspecteurs itinérants de la ville de Kinshasa à la formation continue, en tant qu'un élément important de leur mission dans les écoles ?

De cette question principale découlent les questions secondaires ci-après :

- à quelle fréquence est organisée la formation continue des enseignants du secondaire à Kinshasa ?
- quels sont les besoins en formation continue que les enseignants manifestent lors du passage des inspecteurs itinérants par année et par école ?

Tenant compte des questions posées ci-dessus, nous soutenons le présupposé général selon lequel la formation professionnelle continue serait négligée et reléguée au dernier plan dans la mission des inspecteurs itinérants au bénéfice du contrôle et de l'évaluation à cause, principalement, du manque de moyens financiers, matériels et de communication.

Subsidiairement, à ce présupposé, nous émettons les hypothèses suivantes :

- la formation continue des enseignants serait organisée de façon irrégulière ;
- par la formation continue, des enseignants attendraient l'amélioration de la qualité de leur travail.

Ce travail a eu pour objectif global de comprendre la politique de la formation continue des enseignants niveau secondaire en RDC. De façon spécifique ; le travail vise :

- décrire l'organisation et le fonctionnement de la formation continue des enseignants ;
- identifier les besoins en matière de formation continue des enseignants ;

Le choix de ce sujet se justifie par une double raison :

- la formation continue est un levier sur lequel on peut agir pour combler des écarts entre une situation existante et une situation souhaitée, elle permet d'améliorer le résultat.
- l'inspection de l'enseignement est à la fois l'œil et l'oreille de l'Etat Congolais. Elle doit montrer sa capacité de relever les défis qui entravent le bon fonctionnement de l'enseignement.

Sous l'angle temporel, cette étude va de 2018 à 2019 et son champ d'investigation couvre la ville de Kinshasa qui comprend quatre provinces éducationnelles, à savoir : Kinshasa I (Lukunga), Kinshasa II (Funa), Kinshasa III (Mont-Amba) et Kinshasa IV (Tshangu) Arrêté ministériel / CABMIN/1214/2017 DU 29/08/2017

I. METHODOLOGIE

Nous avons opté pour la méthode d'enquête avec un questionnaire comme technique principale de récolte des données et la technique documentaire pour compléter les informations y afférentes. Les données ainsi récoltées sont traitées par les techniques d'analyse de contenu et de statistique.

1.1. Population d'étude

Selon D'Hainaut (2007), la population d'étude se définit comme « l'ensemble des éléments parmi lesquels on aurait pu choisir l'échantillon, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui possèdent les caractéristiques que l'on veut observer. »

Notre population cible est principalement composée des Inspecteurs Itinérants de la Ville de Kinshasa. Le total de notre population d'études s'élève à 316 Inspecteurs Itinérants répartis comme suit :

Tableau I. Présentation de la population d'étude

Indices statistiques	Effectifs	%
Provinces éducationnelles		
Kinshasa Funa	67	21
Kinshasa Lukunga	47	14
Kinshasa Mont-Amba	96	30
Kinshasa Tshangu	106	35
Total	316	100

Le tableau I présente la population des Inspecteurs Itinérants de toutes les quatre provinces éducationnelles de la Ville de Kinshasa.

Il en ressort que la Province éducationnelle de Tshangu compte 106 Inspecteurs, soit 35%, le Mont-Amba 96, soit 30% des Inspecteurs, Funa avec 67, soit 21% et Lukunga avec 47 inspecteurs soit, 14%.

1.2. Échantillon relevé

Dans cette étude, nous avons recouru à l'échantillon stratifié pondéré. Les strates sont constituées de provinces éducationnelles de la Ville de Kinshasa : Kinshasa Funa ; Kinshasa Lukunga ; Kinshasa Mont-Amba et Kinshasa Tshangu.

Tableau II. Présentation de l'échantillon selon la province éducationnelle

Indices statistiques	Effectifs	%
Provinces éducationnelles		
Funa	56	21,7
Mont-Amba	76	29,5
Lukunga	40	15,5
Tshangu	86	33,3
Total	258	100,0

Le tableau ci-dessus expose l'échantillon des inspecteurs retenus dans cette étude. Dans l'ordre numérique décroissant, nous avons la Tshangu, le Mont-Amba, la Funa et la Lukunga

Tableau III. Présentation de l'échantillon selon le sexe

Indices statistiques	Effectifs	%
Provinces éducationnelles		
Masculin	220	85,3
Féminin	38	14,7
Total	258	100,0

Sous l'angle du sexe, les données du tableau ci-haut indiquent que l'échantillon comporte 85,3% des Inspecteurs de sexe masculin contre 14,7% des femmes.

À propos de la méthodologie suivie, commençons par noter que Kitumba Gagedi (2004), définit la méthode comme « une marche, une voie à suivre, une démarche logiquement agencée, un ensemble des étapes à parcourir l'une après l'autre, un cheminement qui conduit lentement et sûrement vers l'objectif visé. » La méthode est donc un ordre logique que nous pouvons suivre pour découvrir la vérité.

Dans cette étude, nous avons recouru à la méthode d'enquête, en vue de découvrir les valeurs à préserver et les antivaleurs véhiculées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans des écoles de Kinshasa.

Techniques de recherche

La technique est un moyen, un outil, un instrument qui accompagne la méthode dans son application pour mieux réaliser l'objectif visé. Dans cette étude, nous recourons à deux instruments à savoir : l'échelle d'évaluation et le guide d'entretien.

En sciences humaines, une échelle est une notion concernant la mesure utilisée lorsque ce qui est mesuré est ordonnable en une suite de niveau se succédant progressivement.

Dans sa configuration, notre échelle comporte la consigne, les questions d'identification et 20 indicateurs coulés sous forme de propositions ou d'items. La consigne explique la tâche que les sujets d'enquête doivent exécuter. A ces questions fermées, nous avons joint une question ouverte en rapport avec les propositions ou les suggestions.

Tableau IV. Description de l'échelle par thèmes et indicateurs

N°	Thème	Nombre d'items
01	Importance de la formation	5 (de 1 à 5)
02	Besoins en formation	5 (6 à 10)
03	Place de la formation	4 (de 11 à 14)
04	Responsabilité de la formation	6 (de 15 à 20)
05	Suggestion	1 (21)

A part l'item relatif aux suggestions, les autres sont construits sous forme de l'échelle de Likert auxquels nous avons associé les degrés d'appréciation suivant correspondant aux valeurs chiffrées ou scores ci-après :

- tout à fait en désaccord ;
- d'accord ;
- pas d'accord ;
- tout à fait d'accord.

Nous avons utilisé la Technique de dépouillement et de traitement des données. Le dépouillement des questions a été effectué en utilisant la technique de pourcentage pour regrouper les réponses des sujets en fréquences et l'analyse de contenu pour interpréter les réponses fournies.

Pinto et Grawitz (1990), affirment que l'analyse de contenu s'efforce de quantifier tandis que Berelson, cité par Pinto et Grawitz, (1990), définit l'analyse de contenu comme une technique de recherche qui a pour objet une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication. Pour tous les calculs, nous avons exploité le logiciel informatique (SPSS).

II. RESULTATS

2.1. Présentation globale des résultats

La présentation globale des résultats de cette étude se fait thème par thème. Ces thèmes sont :

- l'importance de la formation ;
- les besoins en formation continue ;
- la place de la formation continue ;
- les responsables de la formation
- et les suggestions.

Thème 1 : la formation continue développe les compétences.

Tableau V. Formation continue permet la réalisation de projet dans la vie de l'enseignant

Indices statistiques	Effectifs	%
Réponses		
Tout à fait en désaccord	131	50,8
Pas d'accord	53	20,5
D'accord	55	21,3
Tout à fait d'accord	19	7,4
Total	258	100,0

Les résultats de ce tableau indiquent que 71,3% des sujets de l'échantillon prélevé ne partagent pas l'idée que la formation continue contribue à la réalisation de projet dans la vie de l'enseignant. Parmi eux, 50,8% sont tout à fait d'accord et 20,5% ne sont pas d'accord.

Ceux qui partagent l'idée représentent 28,7%, parmi lesquels 21,3% sont d'accord et 7,4% sont tout à fait d'accord.

Thème 2 : Besoins de la formation continue : 5 questions

Tableau VI. Demande de la formation continue par les chefs d'établissement

Indices statistiques	Effectifs	%
Réponse		
Tout à fait en désaccord	19	7,4
Pas d'accord	55	21,2
D'accord	148	57,4
Tout à fait d'accord	36	14,0
Total	258	100,0

Ce tableau VI renseigne que 71,4% des sujets de l'échantillon sont d'avis que ce sont les chefs d'établissement qui demandent l'organisation de la formation continue pour leurs enseignants alors que 28,6% restants ne partagent pas ce point de vue.

Ainsi, dans le groupe de ceux qui partagent l'avis, on note que 57,4% sont d'accord et 14% sont tout à fait d'accord. Parmi les sujets qui ne partagent pas l'avis en question, 7,4% sont tout à fait en désaccord et 21,2% ne sont pas d'accord.

Thème 3 : Responsables de la formation continue des enseignants

Tableau VII. Inspecteurs itinérants

Indices statistiques	Effectifs	%
Réponses		
Tout à fait en désaccord	19	7,4
D'accord	55	21,3
Tout à fait d'accord	184	71,3
Total	258	100,0

Il découle de ce tableau que 92,6% pensent que la responsabilité de la formation continue des enseignants revient aux inspecteurs itinérants ; 7,4% seulement ont émis un avis contraire.

Thème 4: Place de la formation continue : six questions

Tableau VIII. Rareté des formations continues et manque de moyens

Indices statistiques	Effectifs	%
Réponses		
Tout à fait en désaccord	17	6,6
Pas d'accord	76	29,5
D'accord	59	22,8
Tout à fait d'accord	106	41,1
Total	258	100,0

Il ressort de ce tableau que pour 63,9% des sujets, les sessions de formation continue sont rares à cause du manque de moyens alors que 36,1% d'entre eux pensent le contraire. Dans le groupe de ceux qui ne partagent pas ce point de vue, on dénombre 6,6% qui sont tout à fait en désaccord et 29,5% ne sont pas d'accord.

2.2. Discussion des résultats

Cette analyse procède de manière progressive et systématique, thème par thème. En ce qui concerne l'importance de la formation, les résultats attestent que la majorité des sujets d'enquête ont reconnu, dans des expressions différentes, la nécessité de la formation continue des enseignants en carrière. Ainsi, nos enquêtés ont relevé que cette formation contribue au développement des compétences de l'enseignant et à l'amélioration de la qualité de son travail.

Ainsi, ces résultats confirment la littérature consacrée à la formation, qui soutient globalement que la formation continue est une question d'actualité pour tous les employés et pour tout employeur.

Le législateur congolais reconnaît également l'importance de cette formation dans l'exercice de tout métier. Il est de ce fait normal que les inspecteurs, œil et oreille de l'Etat sur le terrain, reconnaissent l'importance que revêt la participation aux actions de formation continue.

En rapport avec les besoins en formation continue des enseignants, les résultats indiquent d'abord les sources de la demande et ces besoins ensuite. En effet, les résultats de l'étude que ce sont les chefs d'établissement qui expriment le besoin en formation pour leurs enseignants.

En rapport avec les responsables de la formation continue des enseignants, les inspecteurs n'ont pas accepté que cette charge revienne aux enseignants chevronnés, moins encore aux experts du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Pour eux, la responsabilité de la formation continue des enseignants leur revient.

Il faudrait souligner que conformément à l'ordonnance n° 91 - 231 du 15 août 1991 portant règlement d'administration relatif au corps des inspecteurs de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, la responsabilité première de la formation continue des enseignants revient aux inspecteurs et plus précisément aux inspecteurs itinérants.

En effet, cette ordonnance attribue quatre missions aux inspecteurs dont le contrôle, l'évaluation, l'administration et la formation. Ce qui justifie l'idée de la création du Service National de Formation (SERNAFOR) au sein de Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire qui intègre l'Inspection Générale de l'Enseignement.

En ce qui concerne la place accordée à la formation des enseignants par les inspecteurs, les résultats concluent que la formation des enseignants est reléguée au second plan et oubliée pour des raisons ci-après :

- le manque de moyens ;
- le manque de demande de la part des écoles ;

Au vu de l'ensemble des résultats, il s'avère que nos présupposés sont confirmés. En effet, l'hypothèse principale posait que la formation continue serait négligée et reléguée au dernier plan, au bénéfice du contrôle et subsidiairement, nous avons retenu que :

- la formation continue des enseignants est organisée de façon irrégulière ;
- par la formation continue, les enseignants attendent l'amélioration de la qualité de leur travail.

CONCLUSION

Ce travail a porté sur la formation continue des enseignants du secondaire et la mission de l'Inspecteur Itinérant dans la Ville de Kinshasa. Il est parti du constat selon lequel l'Etat Congolais, a impulsé la création du Service National de formation (SERNAFOR) afin d'assurer la formation continue des enseignants.

Cependant, sur le terrain, il ressort que sur les trois modules (contrôle, formation et évaluation) qui constituent la mission des inspecteurs itinérants, il n'y a que le contrôle et l'évaluation sont assurés. La formation est délaissée ; l'UNICEF, l'UNESCO, la CTB, la BAD, l'USAID, la SESAM, ... et autres partenaires éducatifs notamment dans la formation des Inspecteurs au niveau National (IGE), au niveau provincial (IPP), et ceux-ci forment, à leur tour, les inspecteurs itinérants (niveau territorial ou local).

Ce constat a suscité en nous, l'interrogation suivante : quelle est la place que les Inspecteurs Itinérants du secondaire accordent à la formation continue des enseignants dans l'exécution de leurs fonctions ?

De cette question principale, ont découlé les questions secondaires ci-après :

- à quelle fréquence la formation continue des enseignants est-elle organisée à Kinshasa ?
- quels sont les besoins en formation continue que les Inspecteurs itinérants enregistrent de la part des enseignants au cours de leurs visites annuelles école par école ?

Toute proportion gardée, les enseignements tirés de cette étude se résument comme suit : la formation continue des enseignants est organisée de façon irrégulière. Ainsi pour faire redresser la situation, l'étude recommande :

- au gouvernement en tant que pouvoir organisateur de l'enseignement national, de renforcer sa politique de formation continue des enseignants, de la doter des moyens et de mobiliser les recettes en contrôlant périodiquement le déroulement de formation des enseignants.
- au SERNAFOR, en tant qu'organe technique de la formation des enseignants en R.D.C, de redynamiser des actions de formation continue des enseignants.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrêté départemental n° DEPS/CCE/001/0002/84 portant organisation d'un Service National de Formation au sein de l'inspection générale de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel.
- Arrêté ministériel/CABMIN/1214/2017, portant création de quatre provinces éducationnelles.
- D'HAINAUT, L. (2007). *Concepts et méthodes de la statistique*. Bruxelles: Labor.

- GOGUELIN (1994). *La formation continue des adultes*, éditeur Esf EAN.
- IGE (2009), vade-mecum du sernafor de l'enseignement secondaire, Kinshasa sernafor.
- IGE (2018). Structure fonctionnelle de Pool d'inspection / Kinshasa SERNAFOR
- KITUMBA GAGEDI, J.M, (2019) Initiation à la recherche scientifique, cours inédit, UNIKIN FPSE
- MASIALA MA-SOLO, A. et al. (2012). *Guide du chercheur en Sciences humaines*. Kinshasa: Centre éducatif Congolais.
- MEYER et Al. (2019) Echantonnage et recherche qualitative essai théorique. www.who.int
- MINESP.2013. Politique Nationale de Formation Continue des Enseignants en R.D.C, Kinshasa.
- Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (2014), plan intérimaire de l'éducation, Kinshasa
- PIERON. H. (1973) *Vocabulaire de la psychologie*, Paris, Presses universitaires de France
- République Démocratique du Congo. (1991). Ordonnance n°91-231 du 15/08/1991 portant règlement d'administration relatif au corps des inspecteurs de l'enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.
- SERNAFOR. (2005). Module de formation en gestion d'une école
- SERNAFOR. (2009). Vade-Mecum du Sernafor de l'enseignement secondaire. Kinshasa; IGE.
- UNESCO (2006). Challenges of curriculum development in the XXI century: perspectives from Belarus, Moldova, Russia, and Ukraine, Final report, Regional Workshop on Challenges of Curriculum Development in the XXI Century: Perspectives from Belarus, Moldova, Russia, and Ukraine, Minsk, Belarus, 2003, 122 pages, (en russe), disponible sur <http://unesdoc.unesco.org/image/0014/001472/147206mb.pdf> le 07/08/2019 à 14h21'
- UNESCO. (2005). Un profil statistique de la profession d'enseignant, Paris, Genève, 86 pages, disponible sur: http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/papers/education/stat_profile02.pdf, le 07/07/2019 à 11h20'

